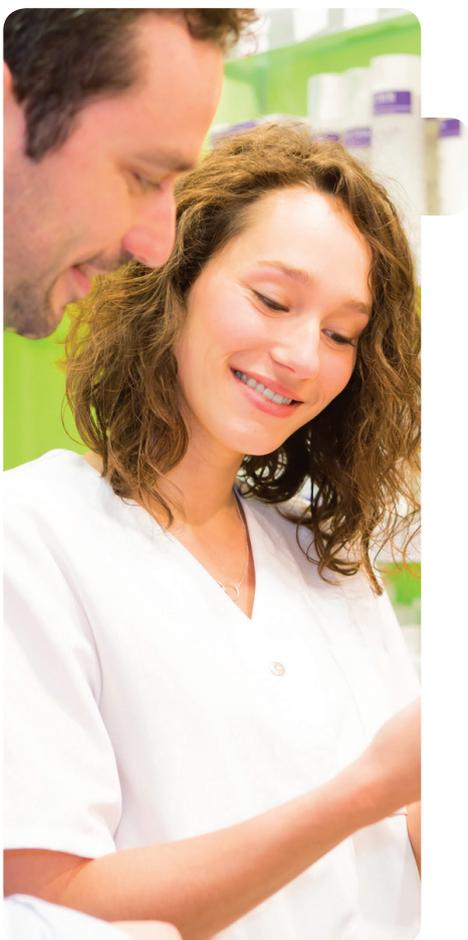




NEWSLETTER

UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS
DE SANTÉ PHARMACIENS EN PAYS DE LA LOIRE

DÉCEMBRE 2016 • NUMÉRO 6



« À vos idées »

L'URPS Pharmaciens est à votre service **depuis fin 2010 afin de promouvoir le rôle des pharmaciens** d'officine libéraux comme acteurs de santé incontournables en initiant ou en participant à de nombreux projets et instances régionales.

Différentes actions ont ainsi été menées, sur l'ensemble des Pays de la Loire : le programme ETOPPIA pour les patients post-infarctus, la formation en inter professionnalité à l'Éducation Thérapeutique du Patient, le panel d'observation de la pratique officinale, l'expérimentation sur le suivi et l'accompagnement du patient diabétique type 2 ou encore la diffusion de la carte de coordination de soin qui fédère l'ensemble des professionnels de santé, etc.

D'autres projets sont à venir sur différentes thématiques, la iatrogénie médicamenteuse et l'observance avec la « revue de médication » en Mayenne, « l'accompagnement au sevrage tabagique par le pharmacien d'officine » sur les départements de la Sarthe, Mayenne et du Maine et Loire, de nouvelles expérimentations sur l'Insuffisance Rénale Chronique, la poursuite et l'amplification du projet

« Suivi et accompagnement du patient diabétique de type 2 par le pharmacien d'officine » ou la Télémédecine, etc.

Mais votre URPS est également soucieuse de **connaître, vos attentes et vos besoins qui constitueront l'exercice professionnel du pharmacien de demain !** C'est donc dans cet objectif que nous vous donnons la parole, soyez force de propositions et faites nous remonter vos souhaits en fonction des besoins observés de votre territoire.

« À vos idées, vous avez la parole ! »

Nous nous efforcerons de prendre en compte, notamment dans le cadre de nos échanges avec l'ARS, vos différentes demandes exprimées. Un retour vous sera fait par le biais de notre newsletter électronique dans les mois à venir.

Votre URPS Pharmaciens

Notre adresse change mais pas notre numéro de téléphone !

Maison des URPS • URPS Pharmaciens Pays de la Loire • 5 boulevard Vincent Gâche • Immeuble SIGMA 2000 • 44200 Nantes
Téléphone : 02 40 59 69 29 • Mail : paysdelaloire@urpspharmacien.fr

urpspharmacien.org/pays-de-la-loire



ÉVALUATION DU PROJET DIABÈTE

Évaluation quantitative de l'expérimentation "Suivi et accompagnement des patients diabétiques de type 2 par le pharmacien d'officine".

L'hypoglycémie représente un problème majeur dans la prise en charge du patient diabétique de type 2. Dans une étude publiée en 2013, le docteur Serge Halimi décrit la fréquence et le coût considérable des hypoglycémies iatrogènes sévères du DT2. Ces dernières représenteraient, en France, plus de 25 000 événements pour un coût de 125 millions €/an. Pour conclure, l'auteur préconise d'entreprendre des **actions ciblées éducatives au sein du parcours de soins qui sont beaucoup moins coûteuses à entreprendre pour réduire ce risque et les récidives.**

**25 000 ÉVÈNEMENTS
125 M €/AN**

L'expérimentation de suivi et d'accompagnement du patient diabétique de type 2 par le pharmacien d'officine consiste en la réalisation de **deux entretiens pharmaceutiques** avec un intervalle de six mois. Ces entretiens se basent sur un questionnaire élaboré en collaboration avec différents acteurs de santé (service endocrinologie du CHU de Nantes, MC44, un médecin généraliste nutritionniste, des pharmaciens d'officine et l'URPS Pharmaciens des Pays de la Loire). **Le premier entretien (juin 2015) permettait de faire un état des lieux de la situation du patient sur sa maladie et notamment sur les hypoglycémies. Le second entretien (novembre 2015) devait, quant à lui, évaluer l'évolution des connaissances et des pratiques du patient.**

L'échantillon de l'étude regroupe 328 patients interrogés par 45 pharmaciens sur le territoire de la Loire-Atlantique.

1^{er} entretien

Les données quantitatives du premier entretien pharmaceutique font apparaître que **8 patients sur 10 connaissent leur type de diabète.**

85 % des patients diabétiques de type 2 ont vu un ophtalmologue dans l'année, 70 % un cardiologue, 61 % un dentiste. 43 % des patients interrogés ont vu un diabétologue, 34 % un podologue (dans l'année), 30 % un infirmier libéral et 14 % sont pris en charge par un nutritionniste. 71 % des sondés possèdent un lecteur de glycémie. **97 % des patients savent à quel moment prendre leur traitement pour le diabète, 94 % connaissent (bien ou partiellement) le nom ou les noms de ses traitements.** 79 % des patients savent ce qu'est une hypoglycémie, 74 % savent reconnaître les signes, 47 % connaissent les médicaments pouvant en entraîner. Parmi les diabétiques de l'échantillon (N=328), 54 % sont sujets à des hypoglycémies. Ces patients concernés par les hypoglycémies : 42 % en font rarement, 31 % en font fréquemment (minimum 2 fois par mois), 20 % en font occasionnellement (mini 1/mois) et 7 % en ont fait dans le passé. **61 % de l'ensemble des sondés savent ce qu'il faut faire lorsqu'ils ressentent les signes d'hypoglycémie, 44 % savent rechercher les raisons de ces hypoglycémies.** 85 % des diabétiques savent à quelle fréquence ils doivent faire leur dosage d'Hba1c et **69 % connaissent leur objectif personnel à atteindre.**

2^e entretien

Les données du second entretien montrent que 77 % des patients ont modifié (complètement ou partiellement) leurs pratiques face aux différents points évoqués lors du premier entretien. Parmi ces patients, **87 % ont porté leurs changements sur le bon usage du médicament, 84 % sur leur suivi de l'Hb1c, 78 % sur le principe du traitement et 74 % sur les hypoglycémies.** Si les patients changent leurs pratiques vis-à-vis des hypoglycémies, on peut en déduire que celles-ci ont diminuées entre le premier et le deuxième entretien.

77 % DES PATIENTS ONT MODIFIÉ LEURS PRATIQUES

Le projet "Suivi et accompagnement du patient diabétique de type 2 par le pharmacien d'officine" constitue **une réponse cohérente dans la prévention tertiaire du diabète de type 2** puisqu'il permet la prise en charge personnalisée et optimale du patient. La contribution du pharmacien dans la baisse des hypoglycémies chez la personne atteinte de diabète de type 2 réside dans l'éducation, l'accompagnement et la coordination entre les professionnels de santé.



Une soirée de restitution des résultats sera proposée à l'ensemble des pharmaciens du 44 le 13 décembre 2016.

SEVRAGE TABAGIQUE À L'OFFICINE



Votre URPS Pharmaciens est heureuse de vous faire part du lancement de l'opération **"Moi(s) Sans Tabac"** en région Pays de la Loire.



Vous êtes, en tant qu'acteur de santé du 1^{er} recours, en première ligne pour soutenir les fumeurs dans leur démarche d'arrêt du tabac !

"Ce défi collectif est proposé par Santé Publique France au mois de novembre 2016 pour la première fois. Toutes les organisations sont invitées à y participer, pour renforcer la motivation des fumeurs dans une démarche de promotion de la santé."

urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire

C'est dans ce contexte national que votre URPS Pharmaciens vous **propose de faire partie de l'expérimentation "Sevrage tabagique à l'officine"** - Formation pharmaciens.

L'expérimentation sur les départements du Maine et Loire, Mayenne et Sarthe constituera, dans un premier temps, à **mettre en place une session de formation destinée aux pharmaciens d'officine** qui permettra, dans un second temps, aux pharmaciens de **proposer aux patients (jeunes de 15 à 30 ans), dans le cadre de leur parcours de sevrage taba-**

gique, des entretiens dans l'initiation, le conseil et l'accompagnement.

Afin de construire un projet des plus pertinents et, entre autre, valider les conducteurs des séances, un COPIL (décrit ci-dessous) sera monté réunissant des experts "scientifiques".

⇒ OBJECTIF

L'objectif sera notamment d'établir un lien avec les territoires de santé.

En effet, il serait notamment envisagé de cibler les interventions de la Ligue contre le Cancer dans des établissements scolaires appartenant au périmètre des pharmaciens impliqués dans le programme pour ensuite faciliter l'accès du collégien ou du lycéen qui le souhaiterait.

i Ces entretiens vous seront, bien sûr, rémunérés directement par votre URPS :

40 €

1^{er} entretien

20 €

2^e entretien

Découvrez nos nouveaux bureaux



URPS Pharmaciens Pays de la Loire
5 boulevard Vincent Gâche
Immeuble SIGMA 2000
44200 Nantes

VOS ÉLUS



Alain GUILLEMINOT
Président



Sophie GONNEVILLE
Vice Président



Cécile VERHAEGHE
Secrétaire



Philippe LAMBERT
Secrétaire adjoint



Denis MACE
Trésorier



Sophie RIOLI-TOUFFLIN
Trésorière adjointe



Françoise MAILLARD
Présidente de la Commission de Contrôle



Pierre BRUGIERE
Membre de la Commission de Contrôle



Stéphane TOMÉ
Membre de la Commission de Contrôle

REVUE DE MÉDICATION

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé impulsée en 2012, dans un double objectif d'amélioration de la prise en charge des personnes âgées et d'efficacité des soins. **Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 24,5 % de la population en France (Dom Tom compris), et 26,6 % de la population du territoire.**

LES PLUS DE 60 ANS REPRÉSENTENT 1/4 DE LA POPULATION



Selon les projections de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), 1/3 de la population sera âgé de plus de 60 ans en 2060. L'amélioration de la prise en charge des personnes âgées, qui mobilise entre le quart et la moitié des dépenses de santé, est un enjeu décisif. Dans un environnement financier contraint, **l'approche "parcours" se différencie de l'approche traditionnelle de régulation de l'offre de soins** en ce qu'elle ne prend pas comme point de départ un type de structure ou le traitement d'une pathologie mais une population donnée, quels que soient les types de prise en charge auxquels elle a recours. En effet, la multiplicité des acteurs qui interviennent auprès de cette population rend nécessaire une analyse innovante et intégrée.

⇒ OBJECTIF

Les objectifs finaux de l'approche "parcours" peuvent être résumés dans la phrase suivante : faire en sorte qu'une population reçoive les bons soins par les bons professionnels dans les bonnes structures au bon moment. Le tout au meilleur coût.

Votre URPS pharmaciens a de fait une volonté certaine de contribuer à la sécurisation du circuit du médicament. C'est l'un des principaux axes sur lequel il faut appuyer et ainsi faire prévaloir la place indéniable des pharmaciens d'officine.

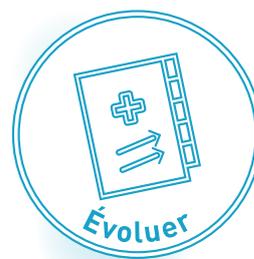
Un Comité de Pilotage a donc été mis en place, à l'origine de l'URPS, se composant de l'OMEDIT, la SFPC avec un membre expert scientifique, le gérontopôle de Toulouse, un pharmacien hospitalier du CHU de Nantes, des membres élus et non élus de l'URPS et pharmaciens d'officine. L'ARS étant de fait liée au projet car financeur.

Une première étape de formation est mise en place, en collaboration avec la SFPC, pour les pharmaciens mayennais. Un module e-learning et une journée en présentiel leur est ainsi proposée.

À la suite de la formation, vous aurez la possibilité de mener des entretiens de revue de médication avec vos patients (rentrant dans les critères définis). Ces derniers vous seront directement et rapidement rémunérés par votre URPS Pharmaciens !

Le premier entretien vous sera indemnisé à hauteur de 40 euros puis 20 euros le second.

 **Prochaine formation le 7 février 2017.**



Afin d'expliquer de manière plus interactive le projet et ses objectifs, une soirée d'informations s'est tenue le 6 décembre 2016 à Laval.

GUIDE PDA EN EHPAD

Une première dans notre région !

À l'initiative de l'ARS Pays de Loire, votre URPS Pharmaciens a participé à un **groupe de travail sur la thématique de la PDA en EHPAD** en partenariat avec l'Ordre des pharmaciens et les représentants des EHPAD.

Un guide de bonnes pratiques a été réalisé **afin d'orienter les EHPAD dans leur choix de réalisation de PDA** afin de ne pas délaissier les pharmaciens d'officine.

Pour le télécharger, rendez-vous sur notre site internet :

www.urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire/

Toujours
+ AVEC VOUS



Maison des URPS • URPS Pharmaciens Pays de la Loire • 5 boulevard Vincent Gâche • Immeuble SIGMA 2000 • 44200 Nantes
Téléphone : 02 40 59 69 29 • Mail : paysdelaloire@urpspharmacien.fr

urpspharmaciens.org/pays-de-la-loire